

Projet Section Sportive Rugby Collège FONTREYNE

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

- Un créneau de 3 heures :
 - o Lundi de 14h à 17h00

Le créneau sera découpé de la manière suivante :

- Une heure pour formation à l'arbitrage, santé, projet de promotion de l'activité (CDM 2023), etc...
- Deux heures de pratique terrain

Objectifs :

- Favoriser la mixité, l'inclusion et lutter contre le décrochage scolaire
- Entretenir les valeurs éducatives et sociales (respect des règles de vie, des personnes, etc...)
- Permettre à des novices de pratiquer cette activité par une pratique adaptée
- Développement des jeunes au travers des valeurs de ce sport

Projet de Bi-qualification pour les élèves :

- Mise en place de la qualification « Jeunes arbitres »

FONCTIONNEMENT SPORTIF

Objectifs :

- Découvrir ou redécouvrir les principes fondamentaux de l'activité
- Développer les habiletés motrices
- Développer les ressources des joueurs
- Donner des repères pour évoluer dans un collectif

Descriptif :

- **Découvrir ou redécouvrir les principes fondamentaux de l'activité**
 - Avancer (au contact ou dans les espaces libres)
 - Assurer l'avancée en continuité par le mouvement
- **Appréhender ou améliorer le contact avec le sol, les partenaires et les adversaires**
 - Apprendre à chuter au sol dans une posture adéquate
 - S'opposer physiquement aux adversaires en sécurité (postures)
 - Avancé collectivement au contact (postures)
 - Conserver le ballon
- **Développer les habiletés motrices**
 - Apprendre à manipuler le ballon (pieds / mains)
 - Travailler la proprioception

Organisation des Séances :

- Mise en place de groupes de niveaux
- Mise en place d'ateliers individuels et collectifs
- Rotation de tous les groupes sur les différents ateliers
- Valoriser les réussites individuelles et collectives

Evaluation :

- Situations de jeu en collectif réduit
- Situation de jeu en collectif total (match)
- Utilisation d'une feuille de compétences

Tous les objectifs sportifs seront travaillés en fonction d'une programmation établie par trimestre. Celle-ci sera construite en amont par le référent de la section sportive et le CTC de la Ligue.